

Christophe Rey

**Université de Picardie Jules
Verne**

LESCLaP (CERCLL)

**DOUZIÈMES JOURNÉES
ITALIENNES DES
DICTIONNAIRES**

**Université de Catane
20-21 septembre 2012**

**« Les dictionnaires de langue française et le
marquage de la prononciation : approche
historique »**

	Laryn- gales	Palatales d'arrière	Palatales d'avant	Linguales	Labiales
CONSONNES	Plosives	k g		t d	p b
	Nasales		n	ɲ	m
	Latérales			l	
	Roulées		(r)	r	
	Fricatives	h	(w)	(ʃ) j	ʃ ʒ s z f v w ɥ
VOYELLES	Fermées	u	y i		(u) (y)
	Mifermées	o	ø e		(o) (ø)
		ɔ	o		(ɔ) (e)
	Miouvertes	ɔ	œ ε		(ɔ) (œ)
	Ouvertes	a	ɑ a		(a)



Les savoirs phonétiques se sont en partie construits à travers la lexicographie

Les grammairiens théoriciens des sons assoient leurs théories dans les dictionnaires

Nicolas Beauzée

- opposition « orales »/ « nasales »
- opposition « fortes »/ « foibles »
- article « nasalité »
- etc.

Ex

:

- **Encyclopédie** (1756-1765)
- *Grammaire Générale* (1767)
- **Encyclopédie Méthodique** (1782-1832)

1. Approche lexicographique : Essayer d'esquisser les traits de l'histoire mal connue de la dimension phonétique dans les dictionnaires

2. Approche phonétique : Essayer de proposer un éclairage historique sur la construction de la discipline « Phonétique » à travers l'étude des dispositifs de marquage de la dimension sonore de la langue dans les dictionnaires

Portraits des premiers phonéticiens : les grammairiens du XVI^e siècle



Les premières analyses historiques sur la prononciation du français se font à travers la publication des premières grammaires vernaculaires.



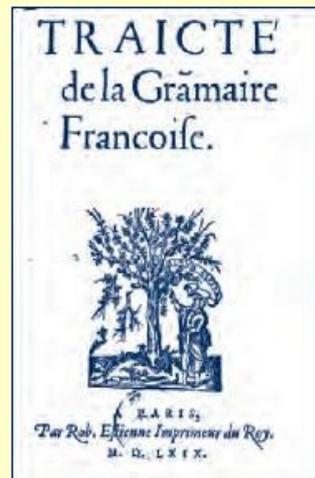
Palsgrave (1530),
Lesclarcissement de la langue francoyse



Sylvius (1531),
Grammatica latino-gallica



Meigret (1550),
Le tretté de grammere françoese



Estienne (1569),
Traicté de la gramaire Françoise



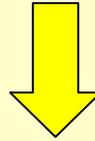
Ramus (1572),
Grammaire

Problèmes de distance entre graphie et phonie

Le rapport entre grammaires et dictionnaires

Comment s'est traduit cet intérêt pour la prononciation dans les dictionnaires ?

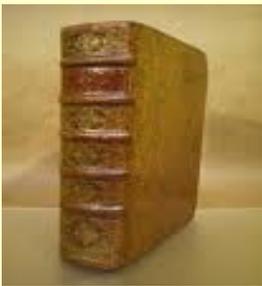
Quels liens établir entre ce souci de la dimension phonique de la langue et l'élaboration des premiers dictionnaires du français ?



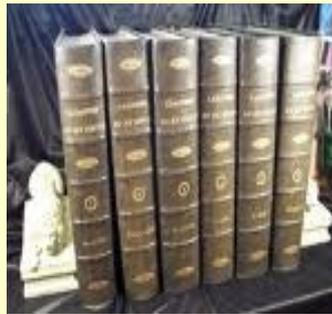
L'impossible orthographe

Le dictionnaire, témoin privilégié de la querelle entre une orthographe phonétique et une orthographe étymologique

Le marquage lexicographique de la prononciation : des réceptacles multiples



Les dictionnaires de rimes



Les dictionnaires de prononciation



Les dictionnaires de langue



Le XVII^e siècle : la naissance du dictionnaire monolingue et les premières tentatives de transcription de la prononciation

Les trois premiers dictionnaires monolingues français

César-Pierre Richelet
(1626-1698)



Dictionnaire françois
(1680)

Antoine Furetière
(1619-1688)



Dictionnaire universel
(1690)

Académie française
(depuis 1635)



Dictionnaire de l'Académie Française
(1694)

La dimension sonore à travers la question de l'orthographe

Une dimension loin d'être centrale

Sur plusieurs dizaines de milliers d'entrées

	DF (1680)	DU (1690)	DAF (1694)
Se prononce	148	50	350
Prononcez	631	0	0
Prononcer	32	0	4
TOTAL	811	50	354

I. Un marquage peu présent

II. Un marquage lié à la distance entre graphie et phonie

La position du *Dictionnaire de l'Académie Française* comme exemple



Position stable au fil des siècles concernant la prononciation

La prononciation sert aux étrangers et aux natifs →

Position globale du DAF

“On n'apprend pas la prononciation dans un dictionnaire ; on ne l'y apprendrait que mal, quelque peine qu'on se donnât pour la représenter aux yeux. Les signes propres manquent ordinairement pour l'exprimer, et les signes qu'on inventerait pour les remplacer seraient le plus souvent trompeurs. La bonne prononciation, c'est dans la compagnie des gens bien élevés, des honnêtes gens, comme on disait autrefois, qu'il faut s'y façonner et s'en faire une habitude. Quant aux étrangers, ils ne l'apprendront qu'en parlant la langue dont ils veulent se rendre l'usage familier avec ceux qui la parlent de naissance et qui la parlent bien. [...]” (*Dictionnaire de l'Académie Française* 1694, Préface)

La prononciation a peu occupé l'Académie. On ne la trouvera indiquée que dans un petit nombre de cas. L'Académie persiste à croire, avec ses prédécesseurs, que le seul moyen d'apprendre la bonne prononciation est d'écouter ceux qui prononcent bien et de s'habituer à prononcer comme eux.

Un tournant important : la dimension phonique à travers le marquage de la prosodie

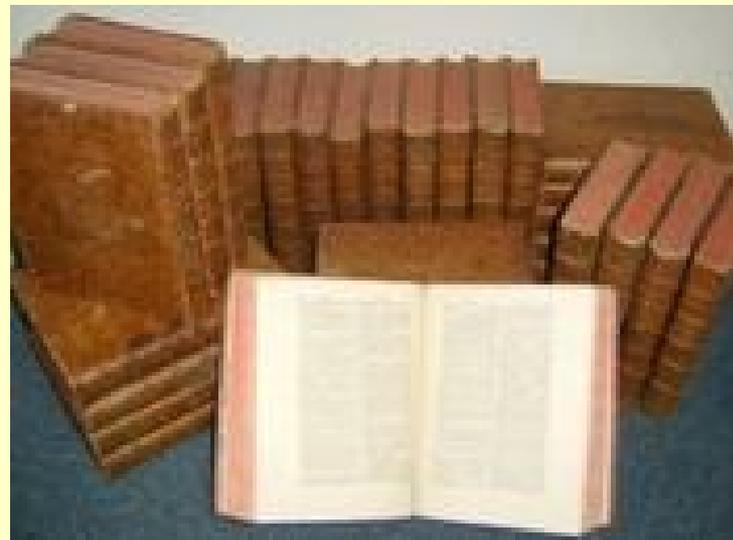
Un aspect particulier des notations de prononciation a trouvé auprès des lexicographes réticents un accueil plus favorable, c'est celui qui concerne les marques prosodiques. Celles-ci se tenaient à l'écart il est vrai de la querelle orthographe usuelle/orthographe réformée, puisqu'elles représentent des indications complémentaires pour tous les types de graphies. (Quémada, 1968 : 110)

Pierre Restaut (1696-1764), auteur du *Traité de l'orthographe françoise et de la prosodie nécessaire pour la prononciation en forme de dictionnaire*



Va influencer la tradition lexicographique future (notamment Féraud et Panckoucke) en proposant ses réflexions sur la prosodie.

Grand Vocabulaire François
(1767-1774)
Panckoucke



Les apports des encyclopédies françaises du siècle des Lumières

Encyclopédie
(1751-1765)



ENCYCLOPEDIE

1751-1777

Encyclopédie : Introduction systématique d'articles consacrés aux lettres de l'alphabet avec un développement sur la prononciation de ces dernières.

Encyclopédie méthodique : une maturation incontestable

Encyclopédie
Méthodique
Dictionnaire
Grammaire & Littérature
(1782-1786)



1782-1832

		articulation		
		constantes	variables	
			faibles fortes	
orga- niques	labiales	nasales	M (mut)	
		orales { muettes		B (baquet) P (paquet)
		{ sifflantes		V (vendre) F (fendre)
	linguales	nasales	N (nut)	
		orales { muettes { dentales		D (dome) T (tome)
			{ gutturales	G (galle) K (calle)
{ liquides		L (loi) R (roi)		
sifflantes { dentales		Z (zèle) S (scelle)		
	{ palatales	J (Japon) CH (chapon)		
aspirées		H (héros)		

Pas d'avancée significative sur le marquage de la prononciation mais intégration des théories phonétiques les plus abouties du moment.

Le XVIII^e siècle : à la recherche d'un marquage efficace

L'échec des notations précédentes

« La démarche traditionnelle dérivée de l'orthographe ou de signes qui, par son intermédiaire, sont associés de façon conventionnelle à certains sons, était déjà déconsidérée au XVIII^e siècle. Les transcription parallèles, à la manière de Richelet par exemple, ne purent se perpétuer **à cause de l'incertitude où elles laissaient le lecteur, faute de systématisation et de précision articulatoire.** » (Quémada, 1968)

Des transcriptions multiples : exemple des propositions de d'Alembert

« Il seroit encore à propos, pour rendre un tel ouvrage plus utile aux étrangers, de joindre à chaque mot la manière dont il devoit se prononcer suivant l'orthographe des autres nations. *Exemple.* On sait que les Italiens prononcent *u* et les anglois *w*, comme nous prononçons *ou*, etc. Ainsi au mot *ou* d'un *dictionnaire*, on pourroit dire : les Italiens prononcent ainsi l'*u*. et les Anglois l'*w*; ou, ce qui seroit encore plus précis, on pourroit joindre à *ou* les lettres *u* et *w*, en marquant que toutes ces syllabes se prononcent comme *ou*, la première à Rome, la seconde à Londres : par ce moyen les étrangers et les François apprendroient plus aisément la prononciation de leurs langues réciproques. » (*Encyclopédie*, s.v. DICTIONNAIRE)

Les limites de la correspondance orthographique, où l'idée d'un alphabet universel

D'ALEMBERT, article DICTIONNAIRE de l'*Encyclopédie*

« Ainsi ce que je propose est plutôt une vûe pour rendre un *dictionnaire* parfaitement complet, qu'un projet dont on puisse espérer la parfaite exécution. Ajoûtons néanmoins (puisque nous nous bornons ici à ce qui est simplement possible) qu'on ne feroit pas mal de former au commencement du *dictionnaire* une espece d'alphabet universel, composé de tous les véritables sons simples, tant voyelles que consonnes et de se servir de cet alphabet pour indiquer non-seulement la prononciation dans notre langue, mais encore dans les autres, en y joignant pourtant l'orthographe usuelle dans toutes. Ainsi je suppose qu'on se servît d'un caractere particulier pour marquer la voyelle *ou* (car ce son est une voyelle, puisque c'est un son simple) on pourroit joindre aux syllabes *ou, u, vv*, etc. ce caractere particulier, que toutes les langues feroient bien d'adopter. **Mais le projet d'un alphabet et d'une orthographe universelle, quelque raisonnable qu'il soit en lui-même, est aussi impossible aujourd'hui dans l'exécution que celui d'une langue et d'une écriture universelle. Les philosophes de chaque nation seroient peut-être inconciliables là-dessus : que seroit-ce s'il falloit concilier des nations entières ?** » (Encyclopédie, article DICTIONNAIRE)

Les réflexions autour de la transcription des sons se développent au sein de l'*Encyclopédie*.

Les conditions d'une évolution de la question

La quasi-systématisation du marquage de la prononciation dans les dictionnaires passe par :

- 1) Un regard sur les pratiques des pays voisins
- 2) L'apparition de répertoires spécialisés (Cf. Jean-François Féraud)
- 3) Mise au point d'un système de codage adapté



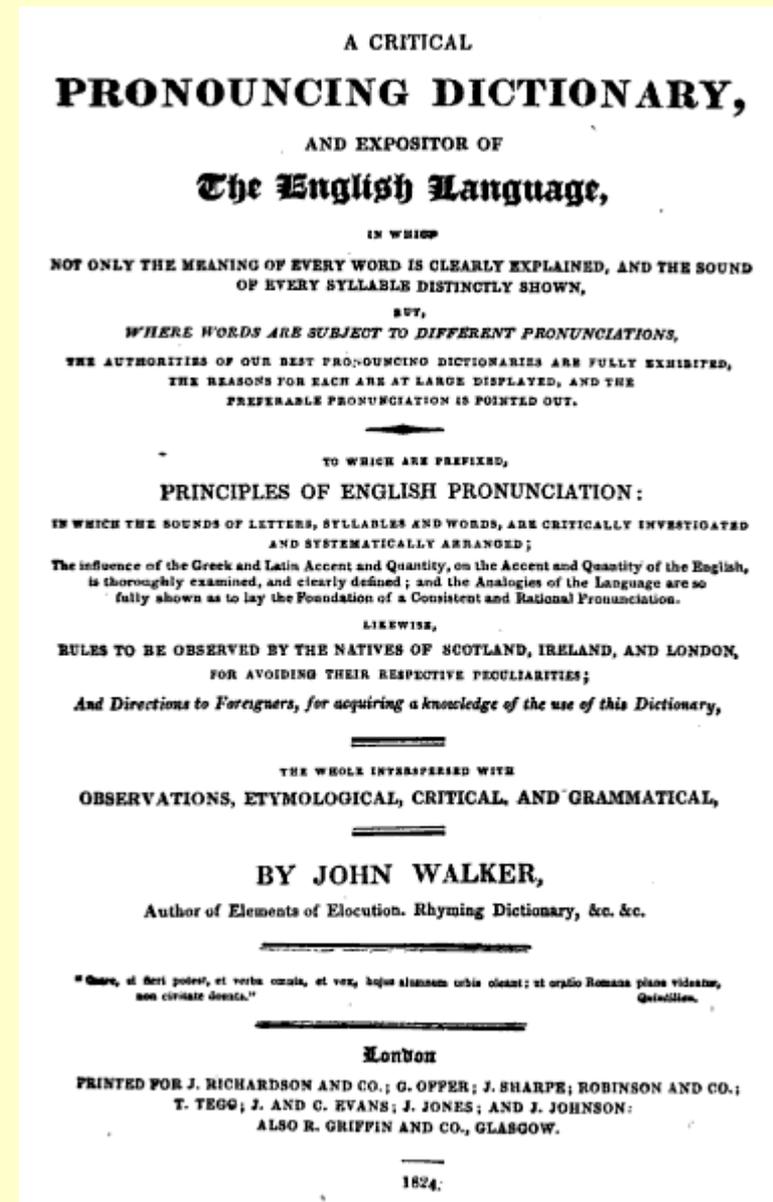
- La dimension phonétique davantage assumée dans les dictionnaires de langue

Le modèle venu d'Angleterre

« Un fait nouveau va marquer le milieu du XVIII^e siècle, c'est le développement des indications phonétiques dans les dictionnaires généraux en Grande-Bretagne, ce que J. Murray estimera être la seule acquisition véritable de la lexicographie anglaise du temps. Illustrée surtout par le dictionnaire de **John Walker** qui fut imité pendant plus d'un siècle, cette pratique sera rapidement adoptée par les dictionnaires bilingues et ne manquera pas, par leur intermédiaire, d'influencer la lexicographie monolingue française. » (Quémada, 1968 : 108)

1791

Critical Pronouncing Dictionary



Les dictionnaires spécialisés : Jean-François FÉRAUD (1725-1807)

1761

Dictionnaire Grammatical (1761)

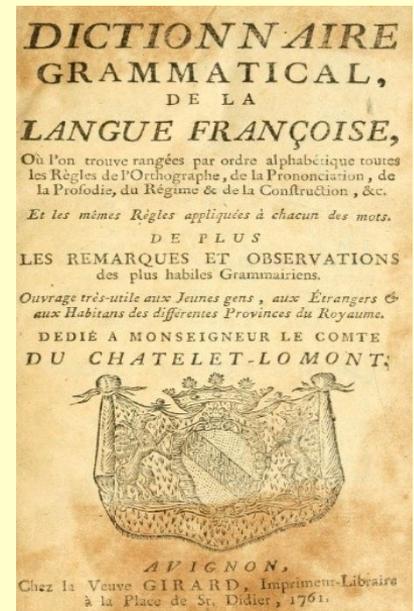
« Féraud, est sans doute le premier lexicographe à avoir introduit, dès 1761, et systématiquement, la prononciation à côté de chaque entrée, dans un système de transcription qui correspond à un alphabet simplifié, les digrammes étant ramenés aux voyelles de base (*ai, ei* transcrits *é, ê* selon la prononciation; *au, eau*, transcrits *o*; *eu, ou, oi* et les digrammes correspondant aux voyelles nasales ayant été maintenues). »
(Liselotte Pasques, 1986 : 9)



Dictionnaire Critique (1787)

« PRONONCIATION

II. La PRONONCIATION est une ch^ose, qu'on ne peut bien montrer que de vive voix, et bien apprendre que par un long usage. En tâchant de la peindre à l'oeuil, nous n'avons prétendu que dégr^ossir cette partie, et faire éviter les fa^utes les plus grossières et les plus sensibles. Nous avons borné notre travail (en répétant les mots entre deux crochets) à supprimer les lettres, qui ne se prononcent pas; à mettre un équivalent aux diphtongues, plus rapproché de la Prononciation; à substituer, aux caractères de l'Ortographe, d'a^utres caractères moins équivoques; enfin à mettre entre deux tirets, ou divisions, les assemblages de voyelles, qui ne forment qu'une seule syllabe. Ainsi, dans ACCABLEMENT, par exemple, un des deux cc ne se prononçant pas, non plus que le t final, en se prononçant comme an et c comme k, nous écrivons entre deux crochets [akâbleman]. [...]» **(J.-F. Féraud, *Dictionnaire critique*: Préface de 1787)**



1787

DICTIONNAIRE CRITIQUE, DE LA LANGUE FRANÇAISE.

PAR M. l'Abbé FÉRAUD, Auteur du Dictionnaire Grammatical.

DÉDIÉ

À Monseigneur de BOISGELIN, Archevêque d'Aix, &c. l'un
des Quarante de l'Académie Française, &c.

TOME PREMIER.

A = D:



A MARSEILLE,

Chez JEAN MOSSY Pere et Fils, Imprimeurs du Roi, de la Ville, de la Marine, etc.
et Libraires à la Canebrière, à côté du Bureau des Droits.

M. DCC. LXXXVII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Exemples de notation de la prononciation chez Féraud

AOUT. *s. m.* Prononcez *oû*, long.

APOLLON. *subst. m.* On **prononce** les deux *ll*, mais sans les mouiller ; tout bref. *Apol-lon.*

ÉRUPTION. *sub. f. 1ere.* *è fermé, 2e. brève, Érup-cion.*

FLEGMATIQUE. *adjectif. Flegme. s. m. le g se prononce. Fleg-ma-ti-ke ; 2e. & 3e. brèves.*

NEZ. *s. m. Prononcez Né ; l'e est fermé, le z ne se prononce pas.*

« **GANGRÈNE**, *s. f.* [Quelques Auteurs écrivent comme on prononce *cangrène*. Le Rich. Port. renvoie du 1er au 2d. Vaugelas voulait qu'on écrivît *gangreine*, et qu'on prononçât *cangrène*: mais l'*i* était là fort inutile: on l'a supprimé.] » (Dictionnaire critique de la langue française, 1787)

« **FOURRAGE**, *s. m. Fourrager, v. n. et act. Fourrageur, s. m.* [Foûrage, gé, geur: *r* forte: 2e *e* muet au 1er, *é fer.* au second.] » (Dictionnaire critique de la langue française, 1787)

« **FRANGE**, *s. f. Franger, v. a. et s. m.* [1re lon. 2e *e* muet au 1er, *é fer.* au 2d.] » (Dictionnaire Critique de la langue française, 1787)

« **FRAUDULEÛSEMENT**, *adv. Frauduleûx, eûse, adj.* [Frodu-leû-zeman, leû, leû-ze: 3e lon. 4e *e* muet.] » (Dictionnaire critique de la langue française, 1787)

Le *Grand Vocabulaire François* (1767-1774)



Charles-Joseph
Panckoucke
(1736-1798)

- Livraison rapide (1767-1774)
- 30 volumes de 600 pages (éditions Slatkine reprints en 2005 – précisément 18240 pages)
- Panckoucke : éditeur technique/Édition parallèle à Amsterdam (Marc-Michel Rey)
- Joseph-Nicolas Guyot : éditeur littéraire
- Peu d'informations sur les auteurs
- **Faible notoriété**

« Il résulte de ce développement que le *Grand Vocabulaire Français* constitue le premier dictionnaire à fournir le quantitatif de l'harmonie des langues et que Panckoucke est l'inventeur de la phonétique*.

*La phonétique serait à dater de 1767 avec pour inspirateur d'Alembert, voire 1755 puisque Diderot en traite à la page 639 de l'article « Encyclopédie » (mais Panckoucke ne le cite pas) et pour inventeur Panckoucke dans le *Grand Vocabulaire Français*. » (Groult, 2006 : 761)

« **AIGUISER, [...] Il faudroit changer ai en é, le s en z, & écrire d'après la prononciation, éguizer, pour les raisons données en parlant de ces lettres.** » (*Grand Vocabulaire François, 1767, Tome II*)

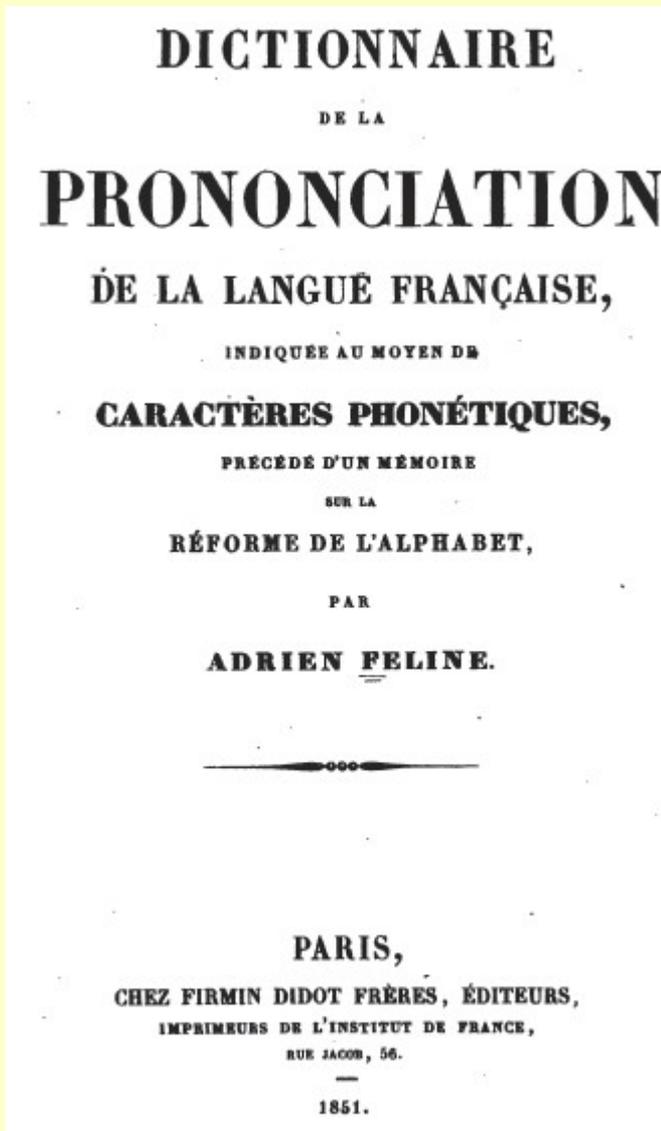
« AIGUISER, v. a. [*Éghizé, 1re et dre é fer. tout bref.*] » (*Dictionnaire critique de la langue française, 1787*)

« **AIL, s. m. [...] Le l se fait toujours sentir & se prononce mouillé.** » (*Grand Vocabulaire François, 1767, Tome II*)

« AIL, s. m. [Monosyllabe bref. Pronon. *ail*, en mouillant l'*l* finale.] » (*Dictionnaire critique de la langue française, 1787*)

Autres dictionnaires spécialisés : les dictionnaires de prononciation

**Adrien Feline
(1861)**



ALPHABET PHONÉTIQUE.

VOYELLES.		CONSONNES.	
SIGNES.	VALEUR.	SIGNES.	VALEUR.
a	a	p	p
â	â	b	b
<u>a</u>	an, en	m	m
e	é	t	t
é	è, ê, ai	d	d
ε	e	n	n
ê	eu	k	k q c
i	i	g	gu
<u>i</u>	in	<u>g</u>	gn
o	o	l	l
ô	ò, au	<u>l</u>	ill, il
<u>o</u>	on	y	y
u	u	f	f
ù	ou	v	v
<u>u</u>	un	w	w
		s	s, c
		z	z, s
		h	ch
		j	j, g
		r	r

EXPLICATION DES SIGNES.

' Accent des lettres longues.
ASP. Indication des mots aspirés.
— Trait séparatif des lettres qui s'ajoutent au mot pour former la liaison.

L'Alphabet Phonétique International (1888)

Invention de l'A.P.I



Paul Passy
(1859-1940)



Henry Sweet
(1845-1912)



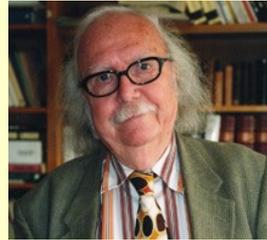
Daniel Jones
(1845-1912)

Le « mutisme » des dictionnaires de la fin du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle

Une nouvelle dynamique : les dictionnaires de la maison d'édition Robert



**Paul Robert
(1910-1980)**



Alain Rey



Josette Rey-Debove

Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (ou Grand Robert de la langue française)

- 1950-1964 => Pas de transcription en API mais une transcription du type : « *aquilon (a-ki) »*
- 1966 => Pas de transcription en API mais une transcription du type : « *aquilon (a-ki) »*

Introduction de l'API

Petit Robert 1967 :

« Ce dictionnaire, minutieusement préparé et tenu à jour des plus récents travaux scientifiques – notamment dans le domaine linguistique (**phonétique**, étymologie, datations, etc.) – est destiné à un très vaste public [...] » (Paul Robert, Préface du PR 1967)

« III. PRONONCIATION ET TRANSCRIPTION PHONETIQUE

Tous les mots traités sont transcrits phonétiquement; cette transcription, entre crochets, suit immédiatement la tête de l'article. Seuls les éléments de composition, qui ne se rencontrent jamais seuls, échappent à cette règle générale. La nécessité de cette transcription apparaîtra évidente aux étrangers. Quant aux lecteurs français, ils constateront sans doute que les mots qui posent un **problème de prononciation** sont bien plus nombreux qu'ils ne le pensaient. Les variations individuelles et l'appauvrissement du système phonétique (e ouvert et e fermé; o ouvert et o fermé; a postérieur et a antérieur, etc.) font qu'il est toujours utile de donner une norme.

Nous avons choisi la notation de l'Association Phonétique internationale qui, seule, permet de noter avec précision le timbre des voyelles et l'articulation des consonnes. La lecture n'en est pas difficile; tous les élèves qui étudient les langues étrangères doivent d'ailleurs savoir déchiffrer cette notation, et il suffira aux autres de se familiariser avec les tables de correspondance données pour comprendre la transcription.

On trouvera plus loin, après l'alphabet phonétique, un exposé des principes qui ont guidé cette transcription. » (Alain Rey, Présentation du PR 1967 : p. XIII)

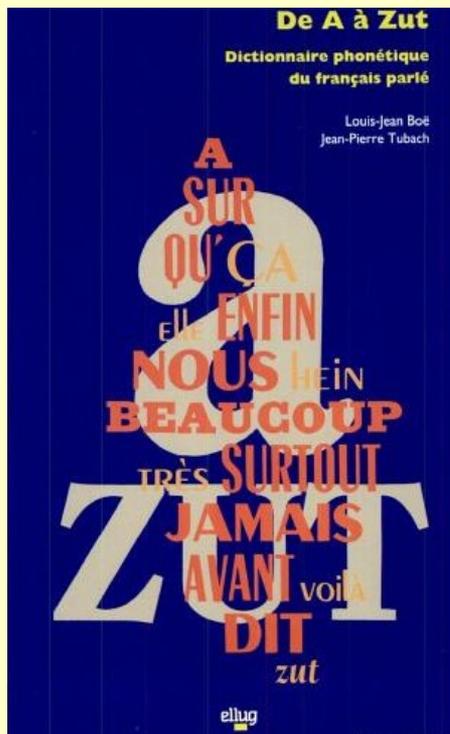
Les principes généraux de la transcription phonétique exposés en pages XXIV et XXV le sont par A . LUCOT et J. REY-DEBOVE. Il est dit qu'ont été utilisés les dictionnaires de prononciation de Barbeau-Rhode et de Warnant.

Et nos dictionnaires modernes ?

A- Dictionnaires « grand public » :

- Pas de notation phonétique systématique dans les dictionnaires Larousse (notation uniquement pour les mots jugés problématiques, ex : « archétype »)
- Notation phonétique dans les dictionnaires Robert
- Notation dans le *Trésor de la langue française*

B – Multiplication de dictionnaires spécialisés



1983

a	1476	a v	absentéisme	1	absôteismæ
à	1827	a v			vccvcvccv
abandon	1	abādō	absolu	3	absoly vccvcv
abandonné	1	abādōne	absolue	2	absoly vccvcv
abandonnerai	1	abādōnæ	absolument	70	absolymā vccvcv
abbé	9	abe	absolument	12	absolymā-t vccvcvcv-c
aberrant	1	aberā	absolument	1	apsolymā vccvcvcv
abîmé	3	abime	absorbe	1	absorb vccvcv
aboiera	1	abwara	absorbe	2	absorbæ vccvcv
abolies	1	aboli	absorption	1	absorpsjō vccvccvcv
abominable	1	abominablæ	abstrait	3	abstre vccvcv
		vccvcvcv	absurde	3	absyrd vccvcv
abomination	1	abōminasjō	absurdité	1	absyrdite vccvcvcv
		vccvcvcv	académie	9	akademi vccvcv
abonde	1	abōd	académies	2	akademi vccvcv
abord	43	abōr	académiser	1	akademise vccvcvcv
aborder	1	abōrde	accéder	1	aksede vccvcv
aborder	3	abōrde	accélération	2	akselerasjō
abouti	1	abuti			vccvcvcvcv
aboutir	2	abutiæ	accélère	1	akseler vccvcv
aboutit	1	abuti	accélérée	2	akselere vccvcvcv
abrégé	1	abreʒe	accent	29	aksā vccv
abreuve	1	abrœv	accentuation	1	aksātjasjō vccvcvcvcv
abreuve	1	abrœvæ	accentue	1	aksāty vccvcv
abréviation	1	abrœvjasjō	acceptable	1	akseptabl vccvcvcv
		vccvcvcvcv	acceptant	1	akseptā vccvcvcv
abrîte	1	abrit	acceptation	5	akseptasjō vccvcvcvcv
abrîter	1	abrite	accepte	1	aksept vccvcv
abrupte	1	abrupt	accepté	4	akseptæ vccvcvcv
abrupti	1	abryti	acceptée	1	akseptæ vccvcvcv
absence	3	absās	acceptent	1	aksept vccvcv
absentéisme	1	absôteism	accès	1	akse vccv

Conclusion

- Le marquage de la prononciation a intéressé très tôt les lexicographes
- Les premières tentatives de représentation résidaient dans la volonté de pallier les difficultés liées à la distance entre phonie et graphie
- La généralisation du marquage de la prononciation s'est faite tout d'abord au sein de dictionnaires « spécialisés »
- Le plus gros problème rencontré par les lexicographes pour marquer la prononciation a longtemps résidé dans l'absence de codage véritablement adapté.
- L'API n'a été utilisé que tardivement dans les dictionnaires
- On peut s'interroger sur la nécessité de la généralisation du marquage de la prononciation dans les dictionnaires (cf. Robert/Larousse)